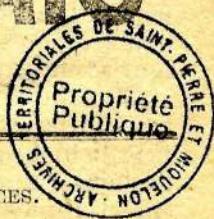


LE RÉVEIL SAINT-PIERRAIS

Journal Républicain

PRIX DE L'ABONNEMENT (*payable d'avance*).

Pour la Colonie	J.-B. GIRARDIN
Un an.... 12 fr. 00. — Six mois.... 7 fr. 00	<i>Directeur-Gérant</i>
Union Postale	Rue du Barachois
Un an.... 15 fr. 00. — Six mois.... 8 fr. 00	

PRIX DES ANNONCES.

Une à six lignes.....	3 fr. 00
Chaque ligne au-dessus.....	0 fr. 40

Un deuil récent survenu à l'Imprimerie Coopérative a empêché notre Directeur-Gérant de faire sortir le « Réveil » la semaine dernière.

A cette occasion, nous lui adressons ainsi qu'à la Veuve du brave Chesnel, tant éprouvée par la mort de son dernier enfant, l'expression de nos sentiments de condoléance.

La Rédaction,

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Le câble nous a apporté cette semaine la nouvelle de la rupture des relations diplomatiques entre la Russie et le Japon et le début des hostilités.

D'après les nouvelles télégraphiques, que nous n'enregistrons que sous la plus expresse réserve, la Russie aurait déjà subi un échec sérieux devant Port Arthur. Si ces faits se confirment il est à peu près certain que le Japon aura le dessus sur mer et pourra facilement débarquer ses troupes sur le continent asiatique.

La lutte sur terre sera plus sérieuse et plus longue que sur mer, la Russie disposant de troupes considérables à opposer aux 400,000 soldats du Mikado.

Nous ne voulons entrer ici dans de longs détails sur la naissance du conflit actuel chacun sait que le différend existant entre les belligérants vient de la question de prédominance en Corée. Les Russes occupent la Mandchourie depuis longtemps déjà malgré les protestations japonaises qui veulent faire respecter l'intégralité du Céleste Empire; d'un autre côté le Japon depuis longtemps convoite la presqu'île de Corée et sous prétexte de pacification (il y a depuis plusieurs années dans ce royaume révoltes sur révoltes) voudrait se l'annexer.

Il était donc difficile sinon impossible de concilier les intérêts de la Russie et du Japon tant dans le nord de la Chine qu'en Corée aussi le conflit actuel était-il prévu, et même redouté.

Cette guerre Russo-Japonaise va être suivie par les nations européennes avec une attention toute particulière, nul en effet n'ignore que l'Angleterre et le Japon ont conclu un traité d'alliance en date du 30 Janvier 1902, d'un autre côté la France et la Russie en dehors de leur action commune en Europe ont signé en mars 1902 un accord relatif à la question d'extrême Orient.

L'Allemagne et les Etats Unis d'Amérique ne peuvent rester insensibles et leurs prétextes d'assurer le développement de leur commerce extérieur ne manqueraient pas de protester si l'Angleterre et la France voulaient intervenir. M. de Bulow ne disait-il pas au Reichstag il y a deux ans lors de la discussion du Budget: Nous ne voulons rien en Chine de plus que les autres; nous ne demandons pas en Chine une Saucisse plus grande que les autres, mais la même portion.

L'avenir n'est donc pas sans nuages et il est à souhaiter que les cabinets de Berlin, Londres, Paris ainsi que celui de Washington envisagent froidement la question de neutralité car, une intervention quelconque serait grosse de conséquences et l'issue du conflit engagé serait bien problématique.

H.

LA BALEINE

Dans notre dernier Reveil, un de nos collaborateurs a rendu compte du sort que cette affaire avait éprouvé au conseil d'Administration.

La majorité de cette assemblée était d'avis d'ajourner l'examen de la création de cette nouvelle industrie à une autre époque, au moment des chaleurs où l'on pourrait mieux se rendre compte des émanations putrides.

M. Jullien dont tout le monde connaît les capacités administratives, n'a pas voulu admettre ce renvoi, il se trouve toujours assez éclairé quand M. Légasse a parlé.

En un mot, il a voulu enlever le

morceau sans considération pour les intérêts des Petits pouvant être compromis en même temps que la santé publique.

Pour la vingtième fois nous le repétons, nous croyons que le socialisme de M. le Gouverneur Jullien lui faisait un devoir de protéger de modestes travailleurs contre un capitaliste, et surtout contre un capitaliste étranger.

Voilà où est notre erreur, M. Jullien est socialiste en France, mais dans son proconsulat c'est la partialité et la faveur qui règnent comme maîtresses de ses décisions, qui en sont toutes enfantées.

Quand on se donne la peine de réfléchir quelques instants à la protection qui nous est due, on est obligé de reconnaître que ce sera bientôt une honte d'être français et d'être administré d'une manière aussi inconsciente et aussi incapable.

Admettons avec ceux qui se laissent leurrer que l'industrie de la baleine soit une excellente affaire; s'il en était ainsi pourquoi la sacrifier à une exploitation étrangère?

A l'île aux Chiens, avant son élection M. Légasse avait pris l'engagement envers ses électeurs qu'il n'y aura plus de baleine. Et aujourd'hui c'est lui, par son commandité M. A. Salomon, qui pousse encore à faire faire des pétitions contre la décision du Conseil d'administration. En cela, il ne se montre pas plus respectueux des décisions administratives que judiciaires, il ne les accepte, quoiqu'il en dise, que lorsqu'elles lui sont favorables ou profitables.

Pour lui la fin justifie les moyens, c'est sa devise: que ce soit en commerce, que ce soit en politique, qu'il s'agisse même de pétitions.

Ses agents vont de maison en maison, de café en café: signez ou vous n'aurez pas de travail et nous prenons les noms de ceux qui refusent. Voilà la liberté individuelle telle qu'elle est pratiquée: on extorque des signatures plus ou moins compétentes pour faire échec à une décision défavorable, émise par des hommes pondérés et prudents, qui ont tenu à réservé l'avenir de la colonie et des humbles travailleurs.

Nous sommes persuadé que les pouvoirs publics sauront discerner que

dans la circonstance, il n'y a que des intérêts privés en jeu et que les intérêts généraux doivent être sauvegardés dans la crainte de détruire la seule industrie du pays, celle qui fait vivre toute une population de marins, de pêcheurs et d'ouvriers que l'on veut abuser après leur avoir fait les plus belles promesses.

Et maintenant afin de dissiper les doutes qui pourraient subsister dans l'esprit de bien des gens, il est bon qu'ils sachent comment, et grâce à quelles interventions cette affaire a été repoussée par le conseil d'administration.

Ils seront alors convaincus, une fois de plus, que tous les bateaux montés à plaisir, n'ont d'autre but que de tromper le public.

Nous sommes bien informés et il résulte de nos renseignements que dans cette assemblée la demande a été rejetée par 4 voix contre trois.

Ces 4 voix sont:

MM. Sazie, chef du service judiciaire, Gaillac, commissaire de l'Inscription Maritime.

Leban, conseiller privé.

Daygrand, Président de la chambre de commerce.

Nous aurions dû être surpris d'apprendre que l'administration de la marine n'a été saisie officiellement de cette question qu'à la veille de la réunion du conseil: mais nous n'en sommes plus à nous étonner de la désinvolture gouvernementale dans cette colonie.

Ainsi donc, voilà une affaire qui intéresse le domaine maritime, les pêcheurs, la marine par conséquent.

Vous croyez peut-être qu'on lui demande son avis? Point.

On nomme une commission; la marine pouvait prétendre y être représentée.

Allons donc!

Les pêcheurs avaient formulé une protestation. Qu'est-ce que cela fait? Le Gouverneur le sait, cela suffit.

Que prétend donc Mr. Jullien? Sa science est vaste, et ne connaît point d'obstacles; mais elle consiste surtout à mettre la bâtière sous le bousseau.

Ce moyen a du bon, pour qui aime l'employer; il ne réussit pas toujours.

En l'occurrence, il ne valait rien, et ni les regards fulgurants, ni les plis menaçants qui ont altéré la sérénité du front de Jupiter Olympien n'ont pu avoir raison de justes autant que solides objections.

Pourquoi donc, Mr. le Gouverneur, alors qu'on lui avait offert à diverses reprises de faire une enquête complète et dans des conditions rationnelles, a-t-il ainsi posé, une sorte de question de cabinet?

Et bien, c'est la baleine qui n'a pas voulu se soumettre, il lui a donc fallu se démettre, s'il avait été moins intran-sigeant, il aurait pu se joindre à la prochaine commission, qui aurait tiré profit de son expérience en la matière.

C'eût été une promenade charmante, n'est-ce pas, que celle à Rose au Rue ou Baleina qu'il connaissait déjà, mais pas en détail.

Il faut espérer, que son sens olfactif plus aguerri aujourd'hui, aurait été en mesure de supporter gaillardement les parfums de

cette Nouvelle Arabie, lesquels ont moins de ressemblance avec ceux de Pivert, Gelle, etc., qu'avec ceux de la Côte Richer.

A quel mobile a-t-il obéi? Nous ne pouvons nous permettre d'approfondir et nous nous contenterons de dire.

Cétacé.

N. B. On vient de nous apprendre qu'il serait question de réunir de nouveau le conseil d'administration, Mr. Jullien se vantant d'avoir réussi à gagner à sa cause, un de ses membres.

Nous publions ce dire pour ce qu'il vaut, et sous les plus extrêmes réserves, refusant pour notre part d'y ajouter foi.

SERVICE ADMINISTRATIF

Par le dernier courrier, on a appris la nomination de M. René André aux fonctions de chef du Service administratif.

M. André a déjà occupé ces mêmes fonctions dans la colonie, et il y a laissé le souvenir d'un chef d'administration connaissant son service. Il aura cet avantage de reprendre ses anciennes fonctions sans parti-pris comme sans idées préconçues.

Désigné sur sa demande, c'est une raison de plus de soutenir que Saint-Pierre possède certains attraits irrésistibles, quoique puisse penser M. Jullien dont le cas n'est pas précisément le même.

On ne peut qu'applaudir au retour d'un fonctionnaire qui a su se faire apprécier, tout en rendant hommage au caractère affable de M. Anquetil qui va quitter la colonie sous peu.

En qualité d'officier supérieur à cinq galons, M. André est appelé à faire l'intérim de Gouverneur au prochain départ de M. Jullien: l'alter ego de ce dernier ne prendra pas possession de l'Hôtel du Gouvernement; ce beau rêve d'or manquera dans les états de service d'une carrière administrative si bien remplie.

Par lettre du 28 octobre dernier, le ministre des colonies informait le syndicat des armateurs de St-Pierre, qu'il était dans l'intention d'affecter au service administratif de la colonie: un commissaire de 1^{re} classe pour le détail de l'inscription maritime, et un officier supérieur comme chef de Service.

Cette décision qui avait été sollicitée par lettre du syndicat du 20 août va recevoir bientôt son application; espérons qu'elle portera ses fruits et que l'on ne verra plus un commissaire se permettre d'éconduire les armateurs sans rime ni raison autre que son bon plaisir d'en agir ainsi.

Carnavals des Patineurs

Cette année le rink fait fureur, cela tient, inutile de le dire, à ce que patineurs et patineuses ont pu de bonne heure s'adonner à leur sport favori. En effet, il y a longtemps que l'on avait vu

les abonnés aussi nombreux. Monsieur Erausquin sera peut-être le seul à ne pas se plaindre de la rigueur et de la longueur de l'hiver.

Jeudi soir le carnaval du Rink battait son plein, une foule compacte, malgré le froid, se pressait sur les trottoirs pour assister au défilé des patineurs et à leurs évolutions pittoresques.

Nous avons eu le regret de constater peu ou point de dames travesties; quelques jeunes gens et jeunes filles, et des enfants surtout se sont produits sur la piste.

L'attraction de la soirée a été de voir le défilé de l'enterrement de la baleine, allusion toute d'actualité au rejet par le conseil d'administration de cette intrusion étrangère. Un bon point à l'imagination fertile qui a retracé toutes les phrases de cette affaire, en mettant tous les personnages en scène: M. Jullien y va d'une couronne avec cette inscription de circonstance: *tous mes regrets*; il suit le cortège avec son ami Marius. MM. Légasse et Norgeot ont l'honneur de porter chacun un gland. MM. Salomon et Miller conduisent le deuil avec un air plus piteux qu'attristé. Un personnage que l'on a oublié et que l'on oublie toujours, c'est M. notre maire considéré comme quantité négligeable.

Un pavillon étranger est en berne sur la place du Gouvernement, où se dessine parfaitement la terrasse de l'hôtel gubernatorial.

A remarquer aussi: un ours bien dressé au patinage et conduit par son cornac. Un peau rouge de taille superbe et d'allure martiale; — Une juive attrayante costumée en vraie fille d'Israël; — Une diablesse à la recherche d'un diablotin pour lui faire une vie d'enfer; — Une folie avec son extravagante gaité; — Une séduisante bohémienne aux attractions pi-quant; — Deux jeunes troubadours cherchant à charmer toutes ces beautés, — Un groupe d'Anglais bien réussis tant au point de vue des gestes que de la physionomie, sans oublier la pipe traditionnelle, dont tout bon anglais ne se sépare jamais, — Une veuve inconsolable à la recherche quand même de consolations terrestres — Un vendeur de journaux costumé des débris de ceux ci, ayant le Réveil en tête et la Vigie à l'opposé. Au côté, un bandoulière, une boîte de réserve avec l'inscription la Vigie — Aux rares demandeurs de ce journal, le vendeur malin exhibait un long chapelet de pyramides carottes cultivées dans les jardins gouvernementaux par l'illustre Horticole et cédées à la Vigie à prix de facture.

L'ÉGLISE

Dernièrement, il y a eu réunion du conseil de fabrique pour lui soumettre les plans et les devis de la reconstruction de l'église, plans et devis dressés par un architecte de Paris.

Ceux qui ont été appelés à l'honneur de voir et d'apprécier ces magnifiques projets de construction, disent que c'est trop grandiose pour une population de pêcheurs.

C'est à quoi nous nous attendions, Monseigneur Légasse veut avoir la gloire de nous éléver un monument architectural.

Sans parler de la moindre installation intérieure, (bancs, chaire, autels, orgues et peintures), le devis estimatif du bâtiment nû s'élève déjà à la somme de 456,000 francs.

Depuis longtemps on sait qu'il ne faut pas se fier à la véracité ou à l'exactitude des chiffres des projets de devis.

Pour n'en citer qu'un exemple: la construction de l'ancien palais de justice avait été estimée 100,000 francs, elle en a coûté plus du double.

S'il fallait tabler dans les mêmes proportions, combien coûterait ce monument que l'on veut nous édifier? Quel en serait l'entretien annuel?

On nous a assuré que le conseil de fabrique se refusait à donner son acceptation à un tel projet; nous sommes heureux de le voir entrer dans cette voie et prendre acte de sa responsabilité.

Jusqu'ici on avait trop peu tenu compte de son existence, notamment dans la réparation de l'église, travaux évalués à 46,000 francs et devant s'élever réellement à 65,000 francs.

Il est encore moins permis à un architecte de fabrique de commettre un tel écart d'évaluation et de vouloir en faire supporter les conséquences à un entrepreneur qui était de bonne foi en acceptant une évaluation qu'il croyait sincère.

Pour être quelque chose dans la fabrique, il suffisait d'être de la famille Légasse; c'est ainsi que le Trésorier a été mis à l'écart pour la surveillance des travaux et le maniement des fonds, qui ont été mis à la banque au nom de personnes n'ayant pas qualité pour le faire.

De quel droit substituer la personnalité à la fonction?

LE RÉVEIL ILLUSTRE

Sous ce titre, au dernier carnaval du Rik, s'est produite une série de tableaux caricaturés, sorte d'édition illustrée de la polémique

du « Réveil » sur notre économie coloniale.

Cette exhibition a été rendue publique sous la forme carnavalesque d'un défilé de *Pères blancs* ceints de la corde et portant des bannières couvertes d'emblèmes.

Ce spectacle processionnel a été fort goûté du public, qui, sans plus faire attention à l'immonde baleine, s'est précipité de toutes parts pour voir les caricatures expressives et lire les inscriptions burlesques et satiriques qui leur servaient de commentaires indispensables.

Sur le premier tableau ouvrant la marche, on représentait d'une main habile l'hôtel du gouvernement à l'ombre d'un magnifique veau d'or, devant lequel s'incline respectueusement, gibus à la main, un personnage que tout le monde croit reconnaître pour être le gouverneur Jullien, taut il est ressemé de figure et d'attitude. Le veau d'or, réellement doré, trône sur un piédestal orné des devises *sans peur et sans reproches!* On sait d'après la tradition biblique, que le veau d'or représente la puissance de l'argent depuis le jour où les Juifs, dans le désert, en firent l'emblème de toutes leurs jouissances, sous l'impulsion du grand prêtre Aaron qui, pour ce manquement d'idolâtrie, et, par punition, n'eût point entrer dans la terre promise.

La deuxième bannière représente un immense canard qui s'envole à tire d'aile, traînant à la patte le plan de la cathédrale et le projet d'emprunt de 300,000 francs avorté.

La troisième bannière est un véritable tableau plein de coloris: la mer bleu d'azur au bout d'un cap aride, deux baleines et trois personnages: le tout bien distribué. Sur l'une des baleines, dont le corps émerge presque entièrement hors de l'eau, un joquet nautique qu'une gerbe d'eau enveloppe d'une sorte d'auréole de martyr, s'en va à la dérive avec ce souhait: « Adieu Bill! » Sur le bout d'un appontement bien connu, le citoyen ALiquis fait la culbute, à la rupture du câble retenant la baleine et perd son haut de forme, qui est sur le point de tomber à la mer. Du haut du cap, on voit faire la pirouette dans le vide au troisième personnage que la baleine, gueule béante, s'apprête à engloutir pour en faire un nouveau Jonas.

La quatrième bannière est encore plus allégorique et plus expressive pour ceux qui s'occupent d'économie politique: elle représente une pieuvre immense, aux yeux dévorants d'avidité et de voracité, étendant de droite et de gauche ses quatre principaux *suions* qui se partagent la besogne et la servent à souhait: l'un à l'hôtel du gouvernement, l'autre dans les bureaux de la Douane, le troisième, aux flancs du Pro Patria et le quatrième à bord de la drague « Jullien ». Ces quatre puits bien-faisants semblent inépuisables, ils sont frappants de réalité même pour ceux qui ne savent pas lire, qui comprennent qu'il s'agit de sources intarissables pour le bonheur des uns et le malheur des autres, malgré l'invocation suppliante à Saint Jules Jean-Baptiste: Priez pour nous.

Très réussis ces tableaux, ils méritent une mention spéciale d'encouragement pour les jeunes artistes qui ont rivalisé d'habileté et de spiritualité, cela fait honneur à leur imagination toute d'actualité.

On dit que M. le Gouverneur Jullien serait dans l'intention, pour encourager l'art, de faire l'acquisition de ces tableaux afin d'orner la bibliothèque encore vierge de décosations artistiques. C'est une bonne occasion de perpétuer des souvenirs qui lui sont chers et qu'il ne laissera pas échapper.

PRO PATRIA

D'après des télexgrammes privés, on informe que le PRO PATRIA s'est échoué dix huit heures après son départ de St Pierre, les uns disent sur un glace, d'autres prétendent sur une épave immobile.

Ce que l'on sait de plus certain, c'est que passagers et équipage ont abandonné le navire au nombre de trente-sept, que ces malheureux naufragés sont restés cinq longues heures blottis et transis dans les embarcations.

Enfin le capitaine et le mécanicien, voyant que le navire ne s'enfonçait pas, ont décidé tout le monde à reprendre possession du PRO-PATRIA qui est arrivé à Halifax sans encombre le samedi 13 février dans l'après-midi.

Lundi, le PRO-PATRIA a dû monter sur le slip; on dit que ses réparations vont demander six ou huit jours.

Comme toujours, Mr. le Gouverneur Jullien est d'accord avec Mr. Légasse d'attendre qu'il plaise à ce dernier d'apporter le courrier.

Du temps de l'ancienne compagnie, une avarie ou un retard n'était pas plutôt signalé qu'il fallait pourvoir immédiatement dans quelles conditions se ferait le service.

Les réparations du Pro Patria se sont terminées jeudi fin de la journée.

Son départ est annoncé comme devant avoir lieu ce jourd'hui samedi.



MARIAGE

La semaine dernière a été célébré le mariage de Monsieur le docteur Dupuy-Fromy avec Mademoiselle Louise Humbert.

Qui ne connaît, au moins de physionomie le docteur Dupuy-Fromy, que tout le monde distingue à sa tenue esthétique toujours irréprochable, à son chapeau mou à larges bords et à son pardessus à taille: puisse-t-il devenir légendaire comme la redingote grise.

Depuis l'obtention de son doctorat, alors qu'il faisait encore partie de la marine, le docteur Dupuy-Fromy s'est fixé à St Pierre pour y exercer la médecine civile.

En sa qualité de vieux garçon et de médecin, se marier est un acte doublement méritoire: les dames, ses clientes, lui sauront gré d'avoir enfin pris cette détermination matrimoniale qui les comble d'aise.

Mademoiselle Humbert est, comme toute sa famille, St-Pierraise, quoique un peu cosmopolite; elle sera, nous l'espérons, une attachée de plus pour retenir le docteur son mari au pays natal, qui a pour elle tous les attraits, même celui de s'y être mariée, qui n'est pas le moindre dans l'existence d'une jeune fille.

La bénédiction nuptiale, très décorative, a été donnée à minuit le lendemain du mariage civil. Un chœur, des jeunes filles et des jeunes dames ont fait entendre des chants pleins d'allégresse.

M. l'abbé Frapart a adressé aux époux une allocution pleine de pathétique et d'allusions touchantes sur le bonheur



Le monde, en attendant l'autre. Avant la cérémonie religieuse, il y avait un repas de famille suivi d'une collation offerte aux amis.

Au sortir de l'église, pour réconforter les invités, il leur a été offert des chocolats chauds et de légères brioches pour les estomacs délicats.

Tous nos souhaits de bonheur et tous nos compliments aux nouveaux mariés de n'avoir même pas craint la rigueur de la saison pour entrer dans l'Etat du conjoint.

L'enfer des Médecins.

Les récentes fouilles de Sousa viennent de mettre au jour un code dont la lecture forcera les médecins contemporains à rendre grâce au ciel de ne pas les avoir diplômés quatre mille ans avant Jésus-Christ, dans la plus vieille Babylone ! Le roi Hamourabis, qui régnait en ce temps-là, avait réglementé la question des « honoraires » d'une façon tout à fait spéciale.

Ainsi, le médecin qui guérissait une tumeur ou un mal d'yeux recevait 10 sekels; mais si l'opération ne réussissait pas, il avait les deux bras coupés. La punition était moins sévère s'il s'agissait d'un esclave, mais en ce cas le docteur maladroit, devait en acheter un autre de ses deniers, pour dédommager le maître.

Quant aux vétérinaires, ils recevaient un quart de sekel pour la guérison d'un bœuf ou d'un âne; en cas de non-guérison, ils payaient le quart du prix de l'animal.

CONSEIL MUNICIPAL

A la séance qui doit avoir lieu lundi, Mr. Aug. Norgeot va être chargé de traiter à fond la question baleine à l'aide de documents nouveaux et inédits.

Cet orateur, qui traite toutes les questions avec une égale incomptence d'après Marin d'autrefois, va d'abord démontrer par A plus B comme quoi cette affaire n'était pas du ressort de la Chambre de Commerce et du Conseil d'Administration, dont les membres sont trop jeunes dans le pays pour avoir acquis sa vieille expérience de vieux grognard de la défense nationale.

A son modeste point de vue, le meilleur argument à faire inirriter est que l'on pourrait peut-être bien nous rendre l'Alsace et la Lorraine; d'un autre côté pas à dédaigner, il y a des magasins et des cales à construire pour occuper sa petite industrie.

Les entrepreneurs veulent surtout faire vite et ne seront pas difficiles; raison de plus pour ne pas laisser échapper une aussi bonne aubaine; après nous le délugé.

MOTION:

Désormais la Chambre de Commerce ne s'occupera que de la classe et de palates, le conseil d'administration s'en rapportera exclusivement aux lumières de M. Julian et de M. X... ainsi d'une procuration générale notariée et dressée en bonne et due forme.

Vieux gars.

Le Réveil en Correctionnelle

Monsignore Oyhénart, supérieur ecclésiastique p. i. curé de Miquelon, est peut-être suivant la chanson:

Basque et bon chrétien

De Burgos à Saint-Sébastien

mais il n'est pas pénétré à notre endroit de tous les dons de l'Esprit Saint.

Donc grâce lui soit rendue à lui l'honneur de faire traduire le « Réveil » en police correctionnelle, à lui la primeur de cet acte pour ne pas nous servir d'une expression trop triviale.

S'il s'est payé le luxe de nous gratifier de menteur et de polisson, nous lui trouverons l'épithète qui lui convient sans nous mettre Martel en tête, sans même manquer de respect à l'habit qui recouvre son omnipotente personne. Qu'il médite: *Errare humanum est, perseverare tantum diabolicum.*

A BON ENTENDEUR SALUT.

La Ligue Anti-Alcoolique

Jeudi, à l'école communale des garçons, conférence par Mr Gailhac, commissaire de l'inscription maritime, sur la nécessité de créer une ligue anti-alcoolique.

De nombreux marins et beaucoup d'armateurs avaient répondu à l'appel du nouveau commissaire, malheureusement le local était trop restreint. Mr. Gailhac d'une voix sympathique a fait sentir en apôtre convaincu qu'il y avait quelque chose à faire pour enrayer cette plaie de la société.

Il n'a point, comme certains le lui prétendent, préconisé la suppression de l'alcool, ce qui serait une mesure radicale, funeste et pour ainsi dire impossible.

Ce qu'il y a de certain c'est qu'il y a quelque chose à faire pour remédier à l'état de chose actuel.

Il a jeté les bases d'une œuvre moralisatrice, où il suffit d'un engagement moral et loyal de se prêter, de se dévoiler même à restreindre par tous les moyens les progrès de l'alcoolisme.

Le clergé, qui assistait à la conférence, a pu s'inspirer du ton de cette ligue philanthropique pour s'orienter dans la même voie et autoriser le divorce de l'alliance dont il a été accusé.

Tous nos souhaits au nouveau comité, à la condition de se faire le propagateur de mesures plus pratiques que théoriques.

Pensées et Portraits

Le despotisme se fonde sur la crainte, la monarchie prend pour base l'honneur, la République exige la vertu.

MONTESQUIEU.

**

La crainte engendre la faiblesse, la faiblesse... la faute... la faute... le crime... le crime... le chatiment.

x. x. x.

Un ambitieux et despote, un esprit médiocre qui sait l'art de faire travailler les autres à son profit et qui, par son habileté et son audace, s'est poussé au premier rang. . . .

HERBERT SPENCER.

ANNONCES & AVIS

AVIS

Le soussigné a l'honneur d'informer M. M. les armateurs et négociants que le monopole des corderies de la Seine lui ayant été donné ils trouveront chez lui à des prix très avantageux.

Cables manille et acier

Funin manille

Chanvre goudronné pour ride

Ralingue, orains, lignes d'amarrage

FIL DE FER POUR HAUBANS

E. BENATRE.

A LOUER

DEUX GRANDES CAVES

Très Saines

A PROXIMITÉ DU QUAI

S'adresser à M^e Guillaume

AVOCAT-AGRÉÉ, rue Boursaint.

A VENDRE

Un PIANO en bois palissandre

AVEC SON TABOURET

S'adresser au bureau du Journal.

A LOUER

Plusieurs Cabanes de Pêche

Situées à la Pointe

S'adresser à M. Louis LANGLOIS

Le Directeur Gérant, J. B. Girardin

St-Pierre Miquelon, — Imp. Coopérative